

Avis Public



Anjou

Montréal



DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le comité d'études des demandes de démolition tiendra une séance le 9 avril 2018, à 18 h, à la salle du conseil située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine, afin de statuer sur la demande d'autorisation pour démolir l'immeuble résidentiel situé à 7458, avenue Baldwin, sur le lot numéro 1 111 694 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, afin de construire deux habitations (bi-familiale et tri-familiale) jumelées de deux étages.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LRLQ, chapitre A-19.1) et au Règlement régissant la démolition d'immeubles en vigueur sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou (RCA 35), toute personne qui veut s'opposer à cette démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur ledit immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au secrétaire de l'arrondissement, à l'adresse suivante :

Secrétaire d'arrondissement
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine
Montréal, Qc H1K 4B9

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 14 mars 2018

Nataliya Horokhovska
Secrétaire d'arrondissement substitut

>7471374